

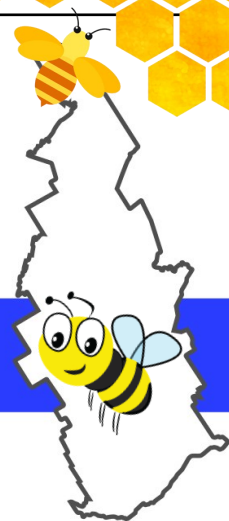
La Résonance syndicale **STTCISSS**

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Twitter



CONFÉRENCE DE PRESSE **VOTRE SYNDICAT invite** **POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE** **#JUSTE\$ALAIRE** **CHRISTINE LABRIE** **députée QS de Sherbrooke**

12 ans à attendre, ça suffit!

Depuis des années, nous agissons dans tout le Québec pour forcer le gouvernement à régler la plainte de métiers du secteur bureau. Déroulement de bannières, pétitions, lettres aux députés, lancés de brassières : les actions se sont succédées... sans ébranler le mépris caquiste.

Aussi, nous, dans Lanaudière, nous avons décidé de prendre les devants

niveau mobilisation. Nos mercredis roses continuent (1270 chandails distribués et la distribution reprend!), et d'autres régions nous rejoignent, mais... c'était pas assez à mon goût : il fallait frapper un grand coup!

Aussi, ce jeudi 24 août, nous avons invité Christine Labrie, députée dans Sherbrooke (QS) à venir VOUS visiter, vous, nos membres lanaudois!

suite en page 2...



**CLIQUE SU'L CHANDAIL
POUR COMMANDER
C'EST GRATUIT!
JOIGNEZ-VOUS AUX
MERCREDIS
! ROSES !**

LANAUDIÈRE EN ACTION POUR L'ÉQUITÉ!

... suite de la page 1

Christine Labrie est responsable du dossier équité pour Québec Solidaire et a souvent critiqué l'inaction du gouvernement au Parlement et dans les médias. C'est elle qui a déposé notre pétition nationale en mai.

Nous l'avons donc invitée à venir rencontré avec nous les membres du CLSC de Joliette et du Centre Curé-Majeau. L'objectif : la sensibiliser à la réalité du travail dans les bureaux et le rôle essentiel du secteur administratif! Elle a ainsi pu échanger directement avec plusieurs d'entre vous et vous écouter. Nous avons eu le plaisir de la voir très accessible, tout en ouverture et en simplicité. Si la majorité des politiciens se voient au-dessus des autres, ce n'est pas son cas, et nous sommes heureux de compter une telle alliée!

Nous avons enfin tenu une conférence de presse remarquée ([cliquez ici pour voir la publication du média CFNJI!](#)). Ont pris la parole Luce Melançon, notre VP régionale FSSS, Patricia Rivest, présidente du Conseil central, Simon Deschênes, notre président local, bien sûr Christine Labrie et enfin moi-même, votre VP Info-Mob, à l'origine de l'action.

L'objectif tient en 3 points. D'abord, bien sûr, exiger le règlement de la plainte en attente depuis 12 ans. Aussi, ordonner au gouvernement de procéder au PC à l'évaluation légalement prévue pour 2020 mais qu'il ne cesse de remettre à plus tard. En effet, la loi prévoit qu'un employeur doit analyser aux 5 ans les emplois à majorité féminine et voir s'il y a discrimination salariale comparé à des *emplois masculins équivalents*. C'est ça, le principe de la Loi sur l'équité! Or, depuis 2020, la CAQ utilise tous les prétextes pour remettre à demain

ses responsabilités. Même la CNESST a perdu patience et refusé un 3^e report. Legault, quand même la pas-très-vite CNESST trouve que tu branles dans le manche, ça fait pitié! Mais on voulait aller plus loin. Considérant les délais inadmissibles et la facilité du gouvernement à utiliser son pouvoir législatif pour se donner le droit d'être l'un des pires employeurs, votre équipe syndicale a décidé de prendre position pour un renforcement profond de la Loi sur l'équité salariale. Carrément!

Rédigée par Louise Harel en 1996 (sous Parizeau!), cette loi, grande victoire féministe de l'époque, a par la suite subi les créatives procrastinations des gouvernements successifs. La CAQ de Legault, bien que particulièrement méprisante dans ce dossier, n'est donc pas étranger à la mauvaise foi *maquillée* des gouvernements libéraux et péquistes antérieurs. Il est temps de dépasser la lutte par plainte et de revendiquer clairement de redonner des muscles à cette loi. Pour que l'équité soit un droit RÉEL, il faut agir!

Enfin, nous avons offert à la députée un chandail rose pour l'équité, qu'elle s'est empressé de mettre. La vague rose monte d'un cran!

Nous tenons à souligner que la conférence a lieu à l'extérieur, le CISSS refusant qu'on la tienne dans le site. Voilà une belle occasion manquée par le CISSS de démontrer de la reconnaissance pour son personnel bureau en les soutenant dans cette grande lutte pour l'équité! Chiche!

Lisez à la fin du journal l'ensemble du communiqué de presse!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



**CLIQUEZ ICI
POUR VOIR
LA CAPSULE
ET TOUTE LA
CONFÉRENCE!**



POSTULER

**AFFICHAGE(S)
DE POSTES
À VENIR**

Catégorie 2

5 au 19 septembre 2023

Catégorie 3

12 au 26 septembre 2023

SECTION

**RAPPEL
EXPRESS**

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 22 octobre pour l'horaire du 31 décembre au 23 mars. À la hausse, toujours possible.

Demandes horaires : avant le 15 septembre pour les périodes allant du 8 octobre au 4 novembre.

Prochain férié à demander : Action de Grâce, 9 octobre (F-3). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 15 septembre.

**TROP
HÂTE
À L'HIVER?**



**N'OUBLIE PAS TON
CHOIX DE VACANCES**

!!!

**DU 1^{er} AU 15
SEPTEMBRE**

Les temps sont durs? BESOIN D'AIDE? PENSE PAE!

Programme d'aide aux employés:

1 855 612-2998

Fondation CSN

 Donner du sens
à l'argent. 

KIOSQUES

Afin de mieux vous informer sur les différentes façons d'investir pour bâtir votre retraite en toute solidarité (et c'est payant!), vos représentants Fondation tiennent une tournée dans nos centres hospitaliers. Voici les prochaines dates prévues :

- ▶ 20 sept. à l'HPLG, de 9h30 à 16h;
- ▶ 21 sept. au CHDL, de 9h30 à 16h;
- ▶ 25 sept. à l'HPLG, de 9h30 à 16h;
- ▶ 26 sept. à l'HPLG, de 9h30 à 16h.

Venez les voir en grand nombre!

Formations disponibles pour l'automne (catégorie 3)

Nous désirons vous informer qu'il y a encore des places disponibles pour les formations Word et Français qui débuteront dès le mois de septembre. Si ça vous intéresse, vous devez valider avec votre gestionnaire s'il accepte de vous libérer pour la formation. Les inscriptions se font via l'Intranet, dans l'outil *Planif* ou, si vous utilisez un ordinateur de l'employeur, en cliquant sur ce lien : [PLANIF](#)

IMPORTANT



Places encore disponibles pour des formations catégorie 2

Nous avons été mis au courant que des places sont encore disponibles à l'automne pour les formations suivantes :

- ▶ RCR cardio-secours (pour tous);
- ▶ Soins palliatifs en fin de vie, volet 2;
- ▶ Utilisation des mesures de contrôle.

Si ces formations vous intéressent, après en avoir parlé à votre gestionnaire, vous pouvez vous inscrire à celles-ci.

Les cours non complets sont annulés, alors je trouverais dommage que l'on perde ces chances de formation continue.

Bonne formation!

Ginette Morin,

V.-p. catégorie 2



Pour toutes questions en lien avec les formations, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante :

Formation-DRHCAJ.ciisslan@ssss.gouv.qc.ca

Karine St-Arneault,
V.-p. catégorie 3 par intérim



**MANIFESTATION DE SOLIDARITÉ
POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE DES
COLLÈGUES DE LA CATÉGORIE 3
SAMEDI 9 SEPTEMBRE
1410, rue Stanley, Montréal
(via le Métro station Peel)**

**12 ANS
À ATTENDRE
C'EST TROP
LONG!**



MANIFESTATION NATIONALE POUR NOS SERVICES PUBLICS

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023 | MONTRÉAL



Le #Frontcommun vous donne rendez-vous dans les rues de Montréal le samedi 23 septembre 2023. Nous serons nombreux et bruyants! #nego2023

Pour y participer, cliquez sur le code QR ou scannez le afin de procéder à votre inscription et celle de ceux de vos amis et familles qui vous accompagneront!

Votre équipe Info-Mob



Où en sommes-nous avec la procédure à suivre lorsque nous avons des symptômes de la COVID-19?

Vous avez des symptômes de COVID-19 et vous ne savez plus quoi faire dans un tel cas? Voici la plus récente marche à suivre reçue de l'employeur (août 2023).

► Si épisode de COVID-19 depuis moins de 2 mois : aucun retrait, aucun dépistage.

► Si épisode de COVID-19 depuis plus de 2 mois : vous devez :

1. Aviser votre supérieur immédiat de vos symptômes;
2. Téléphoner à la ligne d'assistance aux employés 450 470-4160,
3. Vous retirer de votre milieu de travail;
4. Aller passer immédiatement un dépistage par TAAN.

► Si votre résultat PCR sort positif, vous devez suivre les consignes de la ligne d'assistance selon votre situation.

Retrait du travail pour 5 jours
ET

Absence de fièvre

Port du masque N95 jusqu'au 10^e jour

Auto-isolément au travail jusqu'au 10^e jour.

Travailleurs immunosupprimés :

Retrait pour 14 jours avec 2 tests rapides négatifs

ET

Absence de fièvre depuis 48 heures

ET

Améliorations du tableau clinique.

► Si résultat négatif à la COVID-19, mais toujours présence de symptômes, vous devez **contacter votre gestionnaire et suivre ses recommandations.**

Il est très important de suivre la procédure.

Vous pouvez contacter une agente SST-Défense CSN afin d'avoir plus d'informations sur les docu-

ments à remplir et où les acheminer lorsque vous êtes positif à la COVID-19.

Attention! En plus d'une hausse des cas de COVID-19 actuellement, il y a plusieurs cas de virus respiratoires inconnus. Nous vous recommandons d'interpeller votre agente SST-Défense afin d'avoir l'heure juste sur la procédure de paiement ainsi que la marche à suivre.

Cliquez ici pour la documentation pertinente : [note de service des directives pour la Covid-19 PCI](#), [annexe de gestion des travailleurs de la santé](#) et [algorithme à la décision SAG-IVRS](#).

Pour toute question concernant les mesures établies par la PCI et la procédure à suivre, en cas de doute, l'équipe de la prévention CSN est également disponible.

Vos agentes SST-Défense
Vp.sst.defense@sttcisssl.org

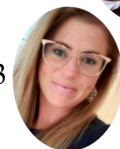
Audrey Alcadinho,
450 759-8222 #2009



Charlaine Charbonneau,
450 759-8222 #4616



Virginie Lebrun,
450 654-7229 # 66113



Votre agente SST-Prévention

Josée Lévesque
450 759-5333 #402910



LA CHRONIQUE VERTE

Dernièrement, votre comité Environnement a travaillé à se réinventer après une période un peu léthargique.

Nous avons remis à jour notre guide écoenvironnemental 3 fois plutôt qu'une et nous avons jeté les bases d'un mouvement pour qu'au CISSS de Lanaudière, on remette la proactivité de l'avant sur le plan de l'environnement. Cette initiative est de permettre aux gens d'avoir une façon de partager les bons coups environnementaux de l'employeur, mais également de recueillir les points à améliorer. C'est pourquoi j'ai fait une carte qui permet de partager tout ça avec le comité Environnement.

La voici :

Pour enjeux environnementaux, on vous invite à écrire à agent.information@sttcisssl.org



Nous désirons vous parler du premier enjeu ainsi recueilli. La personne a nommé qu'elle était outrée du fait qu'à la cafétéria de son établissement, on doit obligatoirement utiliser des contenants jetables et payables. De surcroît, on lui refuse l'alternative de se faire servir ses aliments dans son propre plat réutilisable. **Voici clairement une initiative qu'on devrait plutôt permettre et même encourager.** L'employeur brillerait s'il permettait cette initiative verte à coût nul. Et soyons solidaires entre collègues, ce n'est pas beaucoup plus long de procéder ainsi pour le service, même si ça implique un lavage de mains supplémentaire.

Votre comité
Environnement



RETOUR EN IMAGES ET EN VIDÉOS SUR NOS SUPERS KERMESSES SYNDICALES!



MOT D'OUVERTURE À LA KERMESE SYNDICALE



LE CLOWN DE LA CAQ

INVITÉS ET ACTIVITÉS



1^{er} TIRAGE AU CHDL



VIDÉO "en DIRECT" du KIOSQUE ENVIRONNEMENT



PREZ PAS PREZ, PRÉSENTATION



ON MOUILLE
LES PREZ!

DES KIOSQUES

2^e TIRAGE



CLÔTURE DE KERMESE

BILLETS NATUR O SPA 3^e TIRAGE





Communiqué de presse
Pour publication immédiate

VISITE DE LA DÉPUTÉE CHRISTINE LABRIE DANS LANAUDIÈRE EN APPUI À L'ÉQUITÉ SALARIALE

Joliette, 24 août 2023 — Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de Lanaudière-CSN est heureux d'accueillir la députée solidaire Christine Labrie afin de décrier conjointement la mauvaise foi et l'inaction du gouvernement dans le dossier de l'équité salariale, de dénoncer leur impact sur la pénurie dans notre réseau public et de prendre position pour réclamer un renforcement de la Loi sur l'équité salariale.

Après douze ans d'une attente injustifiable, 30 000 travailleuses et travailleurs du secteur bureau et de l'administration du réseau de la santé et des services sociaux sont toujours victimes d'une injustice salariale due à la composition majoritairement féminine de ce secteur. Le gouvernement refuse toujours de régler leur plainte de maintien de l'équité salariale, datant de 2010. La présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, refuse d'intervenir, prétextant qu'elle n'y peut rien. Or, c'est justement son intervention, après maintes mobilisations syndicales, qui a permis de régler d'autres plaintes en pleine pandémie. La CAQ ne manque donc pas de pouvoir, mais de volonté d'agir.

En effet, sous prétexte que leurs titres d'emploi ne font pas la une, nos agentes administratives, nos acheteuses, nos adjointes à la direction, nos adjointes à l'enseignement universitaire, nos secrétaires juridiques et nos secrétaires médicales sont rejetées dans l'ombre par le gouvernement. Encore une fois! Faisant les frais d'un gouvernement plus à l'aise devant les caméras que devant ses responsabilités, ces abeilles bourdonnent jour, soir et nuit dans la grande ruche qu'est notre réseau public. Qu'elles administrent, planifient, organisent, transcrivent, rédigent, embauchent, comptabilisent, budgétisent, fixent les rendez-vous et les chirurgies, construisent des horaires, soutiennent la formation ou permettent à tous et toutes de recevoir sa juste paie, elles sont tout aussi essentielles pour la santé de la population. Sans elles, le réseau cesserait de fonctionner!

Le problème ne s'arrête pas là. En mauvais élève qui procrastine, le gouvernement perd du temps et accumule donc les retards : il n'a toujours pas effectué son exercice d'évaluation de l'équité pour 2020, un exercice pourtant prévu par la loi, chaque 5 ans. À Québec, on semble plus prompt à tisser mille et une excuses qu'à s'activer : on invente des histoires et, à cet effet, la pandémie a le dos large! Mais cette fois, même le sultan s'impatiente : la CNESST, exaspérée par la mauvaise foi de la CAQ, a refusé un énième report de l'échéance. Quand, même la CNESST trouve que ça traîne...!

« En contexte de pénurie et de forte concurrence entre employeurs, la colère légitime et grandissante du personnel s'ajoute aux conditions de travail déjà difficiles et crée un cocktail explosif qui brise les efforts de rétention et d'attraction des organisations et menace dangereusement la qualité des services à la population. L'inaction gouvernementale n'est pas sans conséquence quand on prend soin d'êtres humains », déclare Patricia Rivest, présidente du conseil central de Lanaudière-CSN.

Pour reprendre le nouveau mot d'ordre du ministre Dubé, s'il souhaite vraiment rendre notre réseau public plus « efficace », que le gouvernement commence par donner un juste salaire à celles et ceux qui, par leur travail quotidien, le font fonctionner à plein régime! Qu'il réfléchisse aussi au fait qu'avec douze ans d'attente pour régler une injustice, le gouvernement Legault est justement loin de pouvoir donner des leçons en termes d'efficacité!

Cela étant dit, le mal est plus profond et ne date pas d'hier : il découle directement de la négligence des gouvernements successifs, qui ont sacrifié l'équité salariale au profit de leur agenda électoraliste. Hélas, la CAQ n'agit pas autrement, repoussant ses responsabilités face à la justice salariale. Force est de constater que, 26 ans après son adoption, la *Loi sur l'équité salariale* comporte des failles, à la fois dans les exceptions qu'elle autorise que dans les leviers qu'elle laisse au législateur pour ralentir les processus qui le concernent. Or, aucun employeur ne devrait être au-dessus de la loi, encore moins l'État lui-même!

Le STT du CISSS de Lanaudière-CSN prend donc aujourd'hui position pour un renforcement de ladite loi, afin qu'elle puisse vraiment remplir sa mission. Alors que l'écart horaire moyen entre les salaires des femmes et des hommes est toujours d'environ 10 %, il apparaît urgent de combler cette lacune. À ce titre, nous rejoignons donc Québec solidaire dans cette revendication, la formation ayant déjà inscrit un tel renforcement à son programme politique.

En conclusion, le STT du CISSS de Lanaudière-CSN et nos camarades du Conseil central de Lanaudière-CSN exigeons aujourd'hui du gouvernement qu'il règle dans les plus brefs délais la plainte de maintien de l'équité salariale des titres d'emploi concernés du secteur bureau et de l'administration. Nous réclamons aussi qu'il mette de côté sa mauvaise foi et effectue sans plus de dévoiement son devoir légal d'employeur en effectuant l'exercice d'évaluation prévu pour 2020. Enfin, nous revendiquons un renforcement de la loi afin d'en combler les failles qui ont mené à la situation critique actuelle.

Que notre message au gouvernement soit clair : l'équité salariale est non négociable! C'est une loi, c'est un droit, qu'on soit ministre dans sa tour d'ivoire ou agente administrative à l'accueil d'un CLSC. La mobilisation des travailleuses et des travailleurs est très loin de s'essouffler, et c'est parce qu'elle est légitime et juste qu'elle se poursuivra, aussi longtemps et bruyamment qu'il le faudra, jusqu'à ce que les 30 000 personnes concernées reçoivent leur #JusteSalaire! Notre syndicat sera d'ailleurs présent à la manifestation du 9 septembre prochain à Montréal et, puisque l'audace rend visible, nous y dévoilerons notre objet de visibilité signature lanaudoise, une brassière bleue géante sous la thématique *Les femmes de Lanaudière troquent leurs brassières pour un juste salaire*, un leitmotiv récurrent depuis le début de notre mobilisation.

Pour souligner notre soutien commun dans cette lutte, le STT du CISSS de Lanaudière-CSN est fier de remettre à la députée Christine Labrie l'un de nos chandails roses de visibilité, par lequel près de 2 000 de nos membres ont déjà rejoint le mouvement de nos mercredis roses pour l'équité salariale.

Alors, M^{me} LeBel, tandis que malgré l'injustice, les 30 000 travailleuses et travailleurs de bureau et de l'administration continuent de faire leur travail, nous vous prions de bien vouloir commencer à faire le vôtre. Parce que douze ans d'attente, ça suffit!

LANAUDIÈRE EN ACTION POUR L'ÉQUITÉ !